



Archived Content

Information identified as archived is provided for reference, research or recordkeeping purposes. It is not subject to the Government of Canada Web Standards and has not been altered or updated since it was archived. Some of this archived content is available only in one official language. Translation by CMHC can be requested and will be provided if demand is sufficient.

Contenu archivé

Le contenu identifié comme archivé est fourni à des fins de référence, de recherche ou de tenue des dossiers; il n'est pas assujéti aux normes Web du gouvernement du Canada. Aucune modification ou mise à jour n'y a été apportée depuis son archivage. Une partie du contenu archivé n'existe que dans une seule des langues officielles. La SCHL en fera la traduction dans l'autre langue officielle si la demande est suffisante.

COMPETITION SERIES

Project #: 299 Both Number of Sheets: 4
Architect: Earl R. Dunlop, Ontario
1958

Number of Storeys: 1, Bungalow--carport attached
Single detached

Number of Bedrooms: 3

Fireplace? no,

Basement: -Yes--unfinished
-Laundry tubs located

Cladding:

Primary: Brick

-

Secondary: Plywood panelling
-3/8" firplywood accent panels

Other: N/A

Roof:

Materials: Tar and gravel,

Shape: Flat/gabled--shallow rise

Special Features: N/A

-

N/A

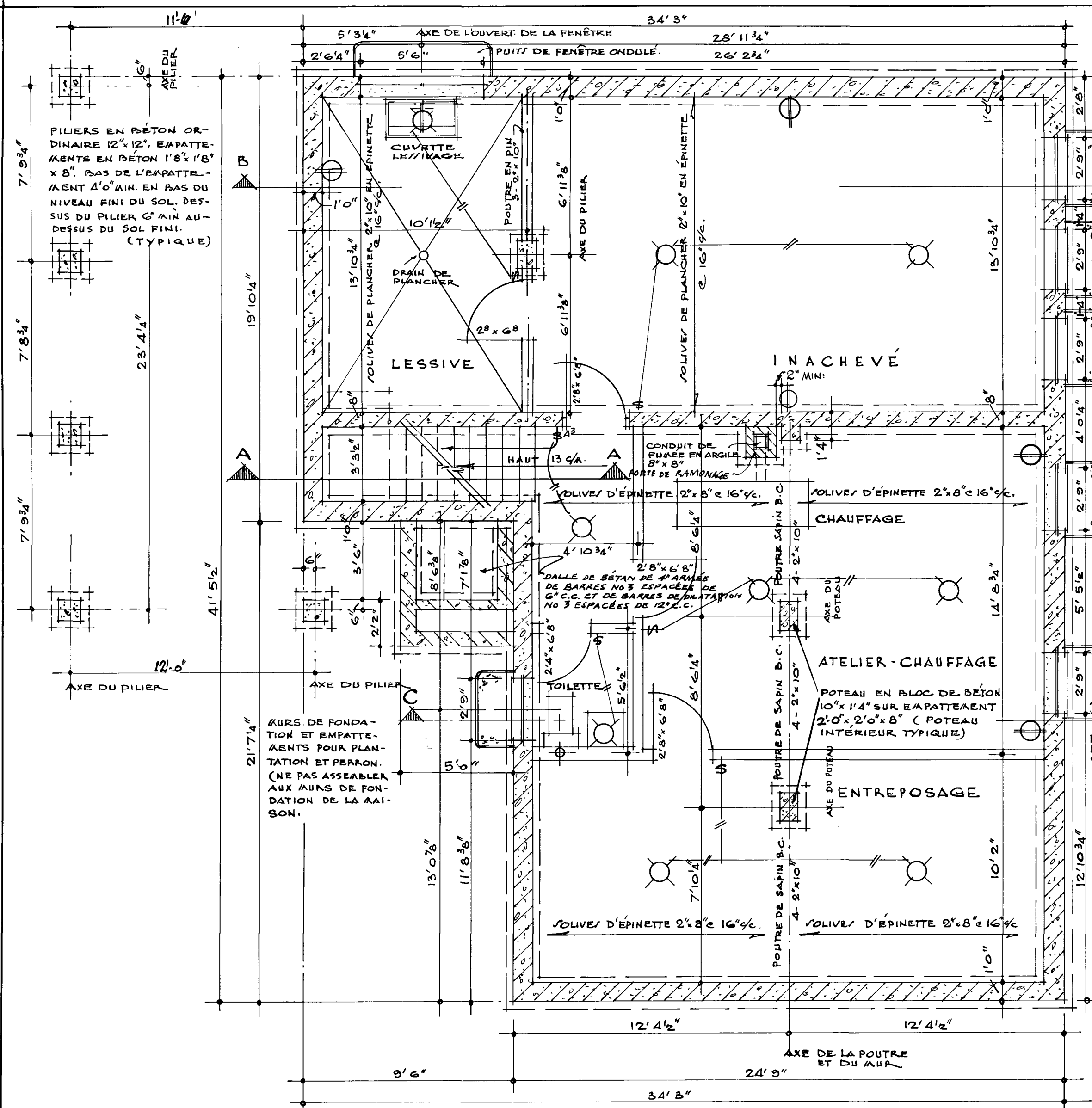
-

N/A

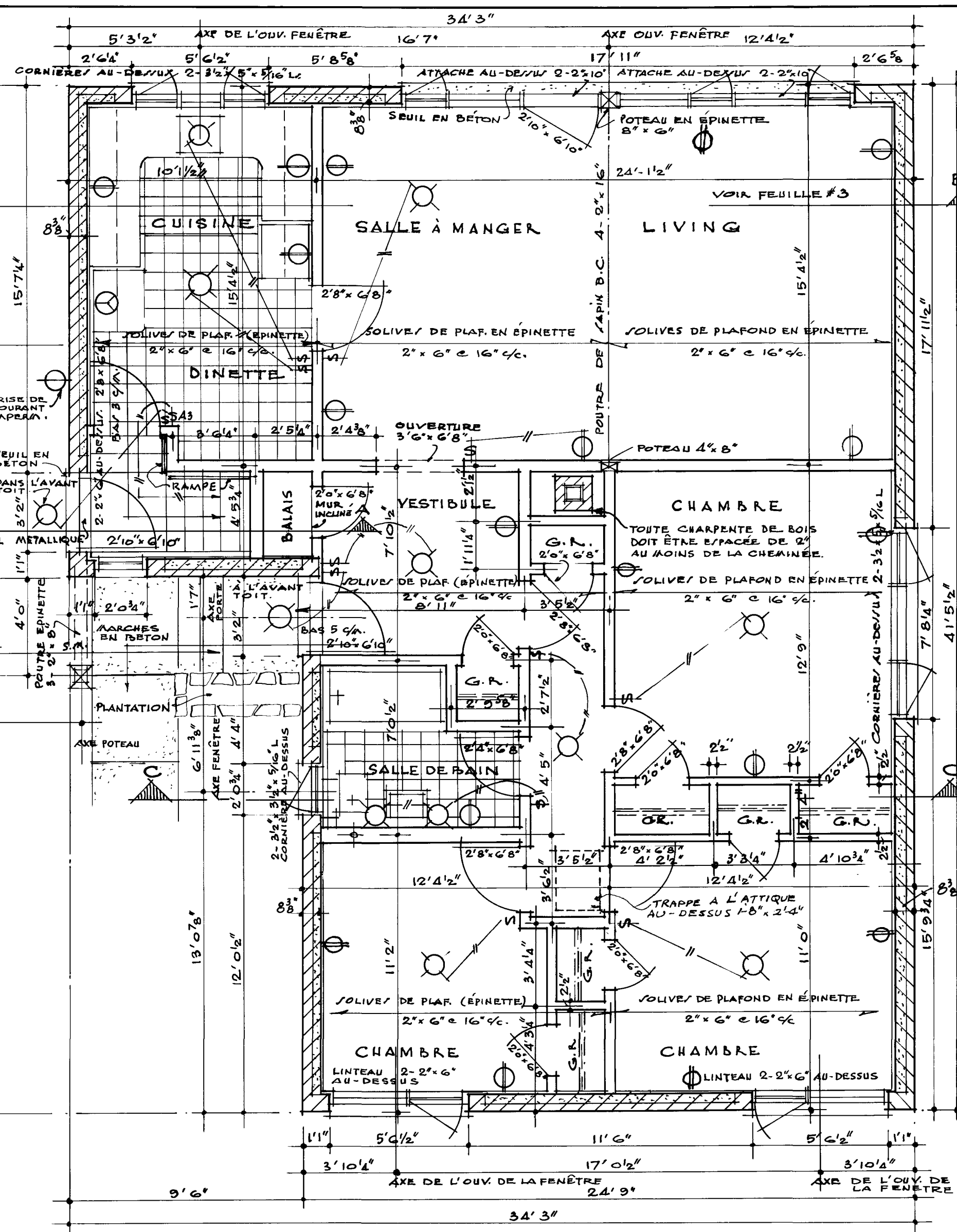
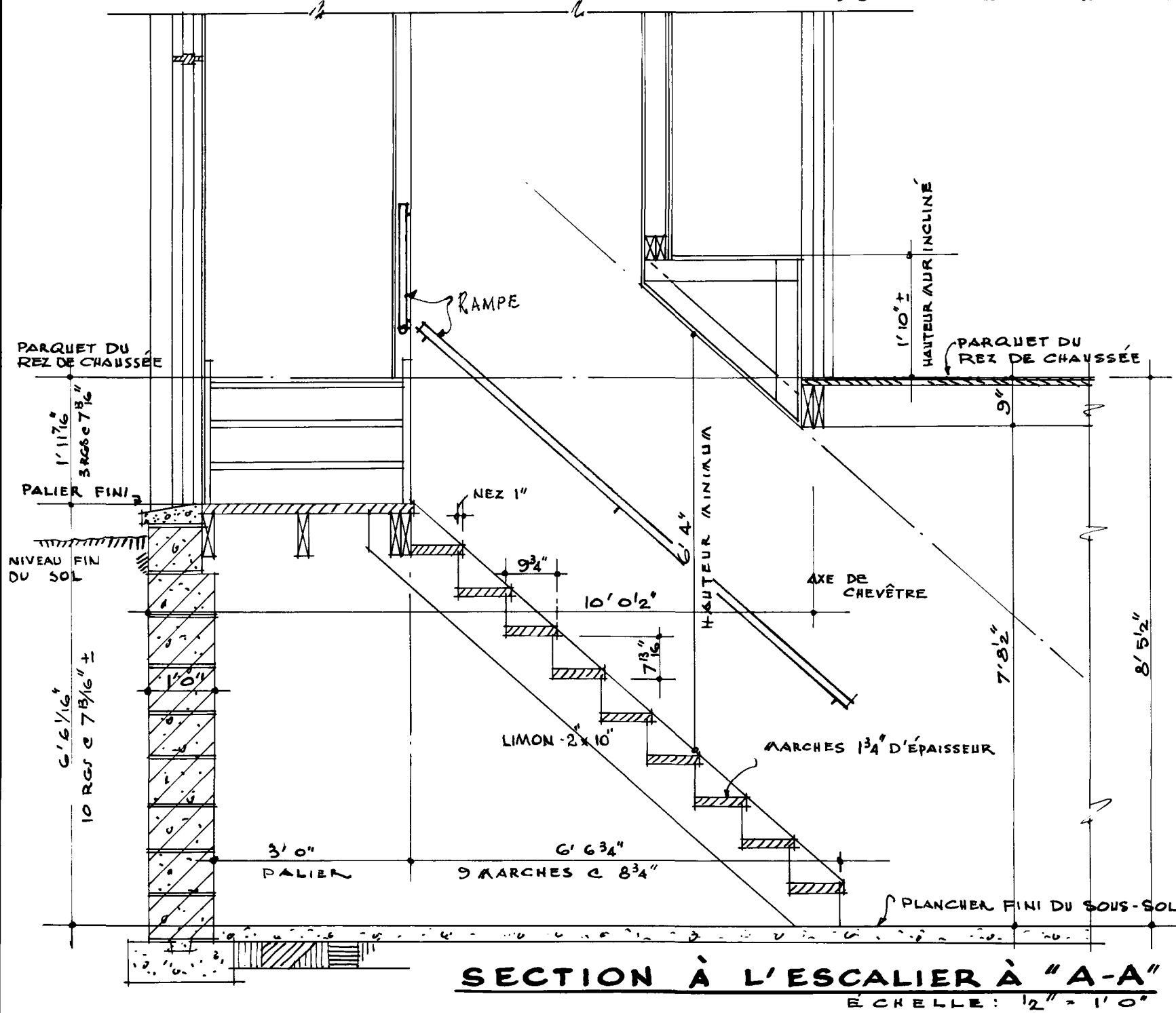
-

N/A

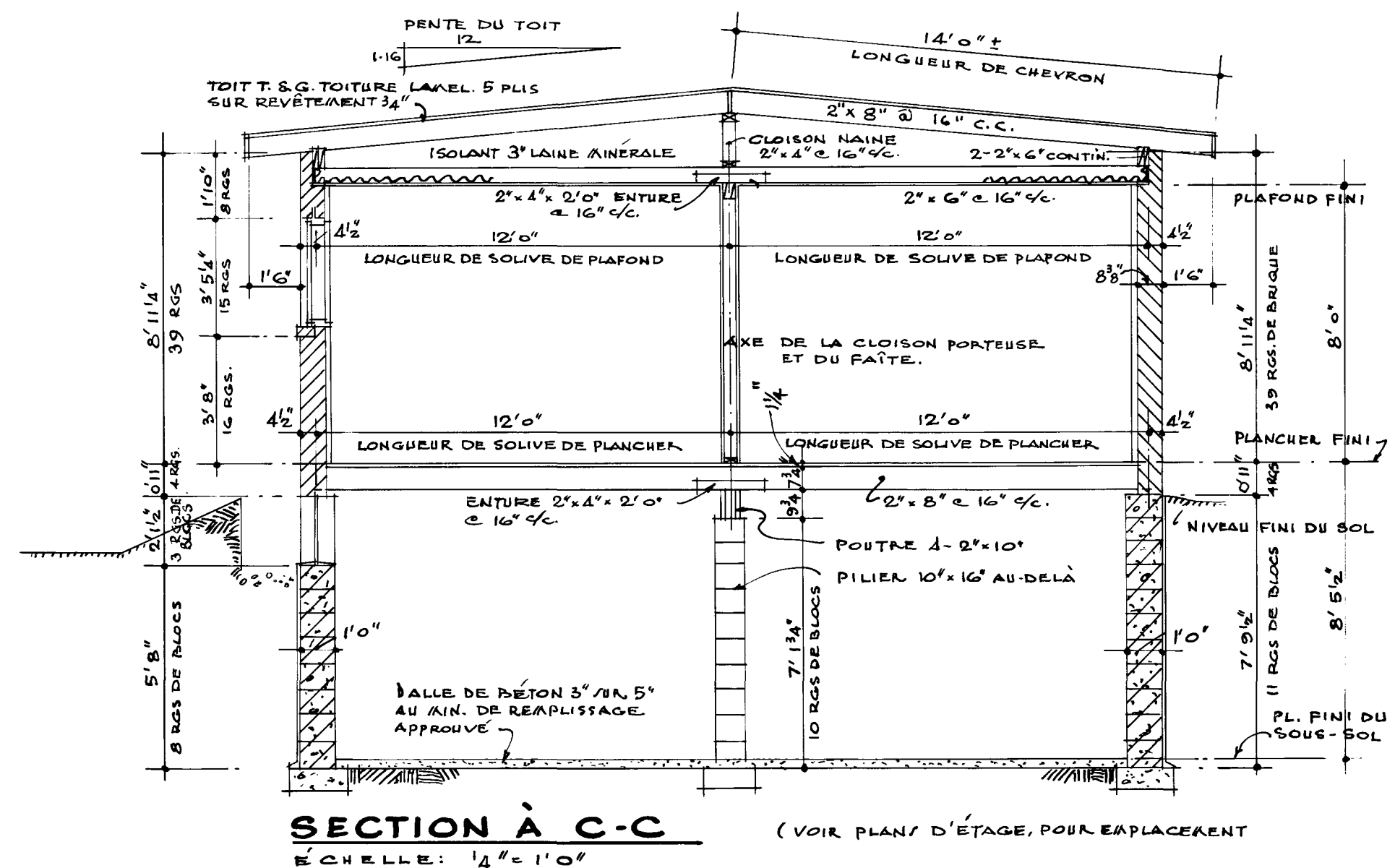
-



PLAN DU SOUS-SOL • ÉCHELLE: 1/4" = 1'0"
REMARQUE: LES LITEAUX POUR LES FENÊTRES DE 2'9" DOIVENT ÊTRE 2 CORNIÈRES 3/2" x 3/2" x 1/2" 3/2" x 5" x 1/2"

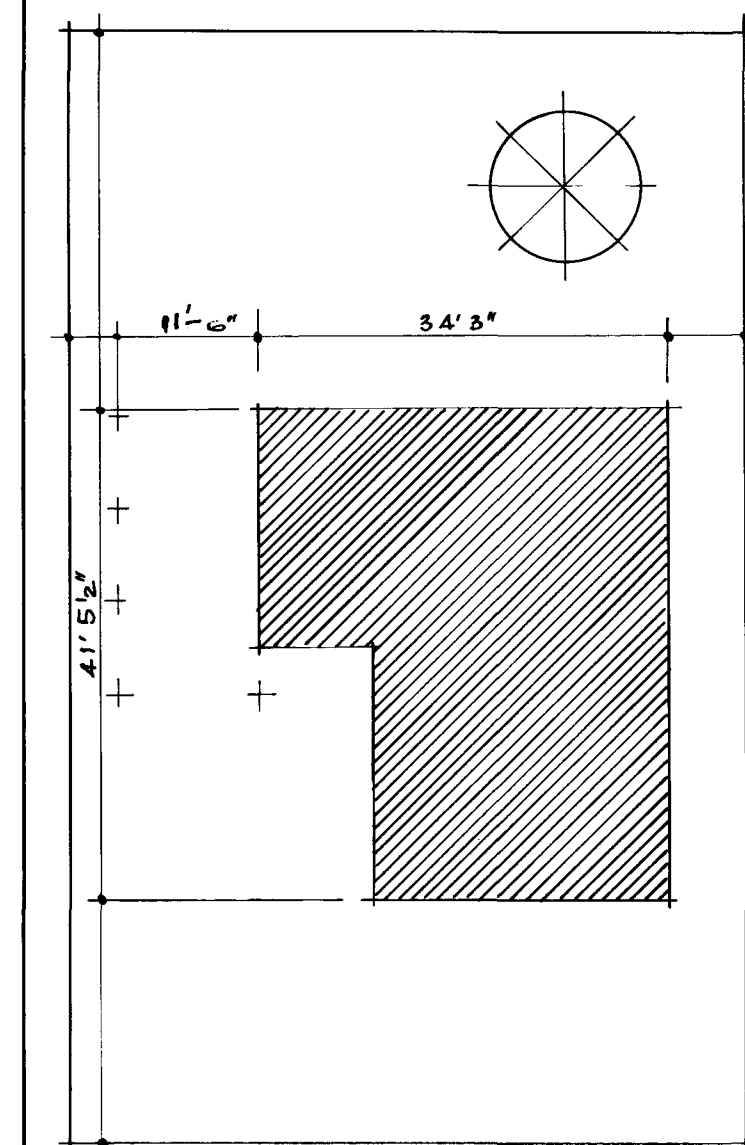


PLAN DU REZ DE CHAUSSEE • ÉCHELLE: 1/4" = 1'0"
SUPERFICIE = 1220 P.C. (À L'EXCLUSION DE L'ABRI D'AUTO)



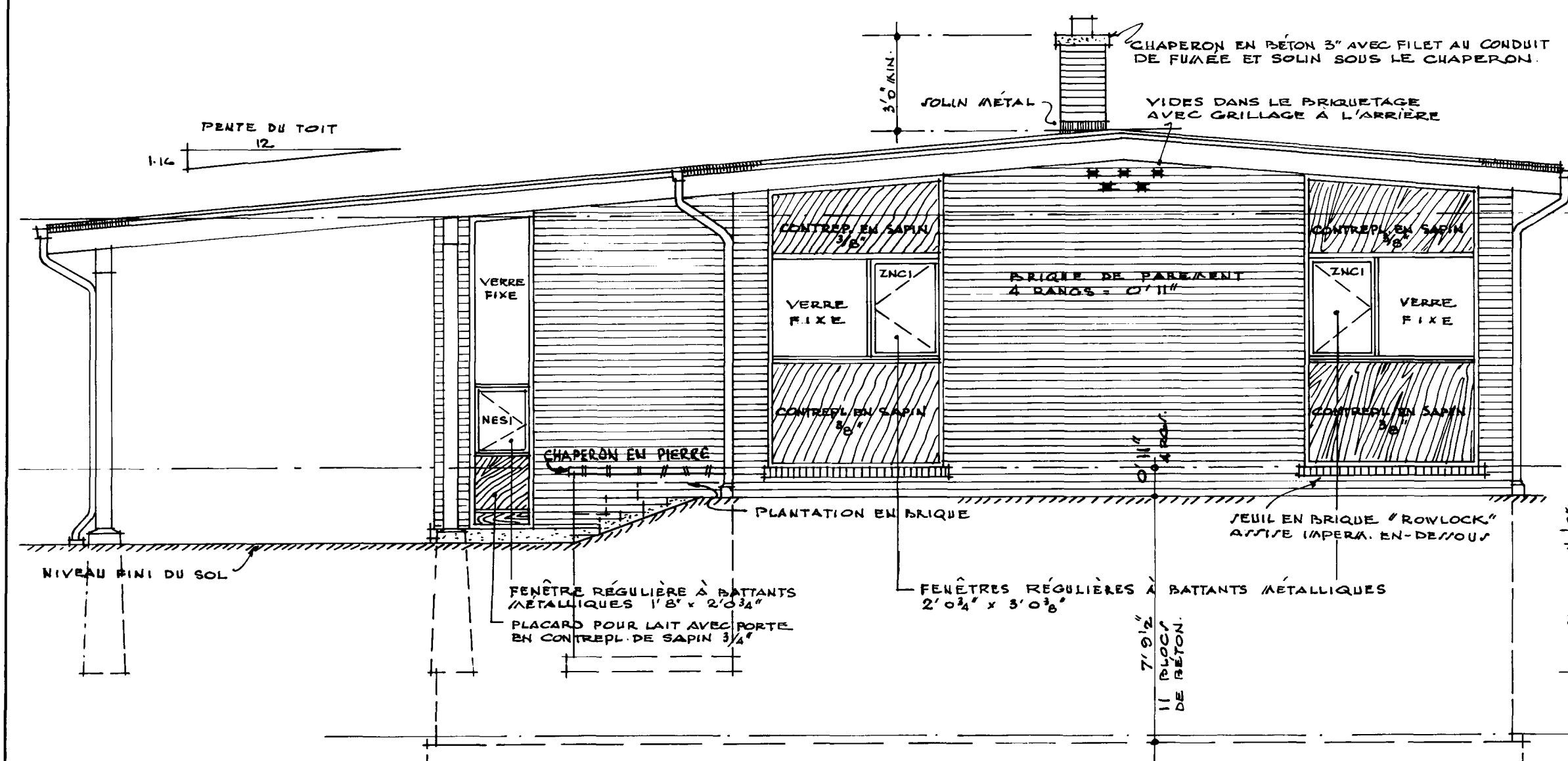
REMARQUES

1. TOUS LES EMPATTEMENTS ET LA FONDATION DOIVENT ÊTRE PORTÉS JUSQU'À UN APPUI SOLIDE ET EN BAS DU NIVEAU ACCEPTÉ LOCALEMENT POUR LE GÉLÉE. LES EMPATTEMENTS DOIVENT ÊTRE AUGMENTÉS AU BESOIN POUR RÉPONDRE AUX CONDITIONS LOCALES DU SOL.
2. LES SOLIVES DOIVENT ÊTRE JUMELÉES SOUS TOUTES LES CLOISONS QUI LEUR SONT PARALLÈLES. CES SOLIVES JUMELÉES PEUVENT ÊTRE ÉCARTÉES DE 8" PAR DES BLOCS À TOUTES LES 4' DE CENTRE À CENTRE POUR PERMETTRE LE PASSAGE DES CONDUITS DE CHAUFFAGE.
3. TOUTES LES LITEAUX EN BOIS AU-DESSUS DES PORTES, DES FENÊTRES, ETC., DANS LES MURS EXTÉRIEURS ET INTÉRIEURS DOIVENT ÊTRE PORTÉS SUR LA RIVE.
4. TOUTES LES DIMENSIONS NOTÉES SONT COUPÉES DE LA FACE EXTÉRIÈRE DES COUPÉES DANS LE CAS DE LA CONSTRUCTION À PANS DE BOIS, EN BRIQUE OU EN PIERRE PLAQUÉE SUR BOIS, ET DE LA FACE EXTÉRIÈRE DE LA MAÇONNERIE MASSIVE JUSQU'À L'AXE DES CLOISONS INTÉRIÈRES.
5. L'EMPLACEMENT ET LE NOMBRE DES SORTIES ÉLECTRIQUES PEUVENT ÊTRE VARIÉS MAIS DANS TOUTES LES CAS ILS DOIVENT RÉPONDRE AUX EXIGENCES MINIMALES DES NORMES DE MAISON ET ÊTRE CONFORMES AUX CODES LOCAUX.
6. IL FAUT PRÉVOIR UNE TABLETTE ET UNE BARRE À CINTRES DANS LE VESTIBULE ET LA GARDE-ROBE.
7. IL PEUT ÊTRE NÉCESSAIRE DANS CERTAINES LOCALITÉS D'ALIGNEMENT LE MATÉRIAU ISOLANT POUR ASSURER LA RÉSISTANCE VOULUE À LA TRANSMISSION DE LA CHALEUR, DANS CETTE RÉGION.
8. LES MEMBRES DE CHARPENTE SONT CALCULÉS POUR UNE SURCHARGE DE TOUT DE 30 LIVRES PAR PIED CARRÉ, ADJOUTANT UNE CHARGE DE TOIT EN EXCÉDENT DE LA CHARGE CALCULÉE DANS CERTAINES RÉGIONS, IL SERA NÉCESSAIRE DE RECALCULER LES MEMBRES DE CHARPENTE EN CONSÉQUENCE.
9. TOUS LES MEMBRES DE CHARPENTE SERONT EN BOIS DE LA CATÉGORIE CONSTRUCTION NO 1 ET DE L'ESSENCE ÉPINETTE DE L'EST SAUF ANNOTATION CONTRAIRE SUR LES DESINS.



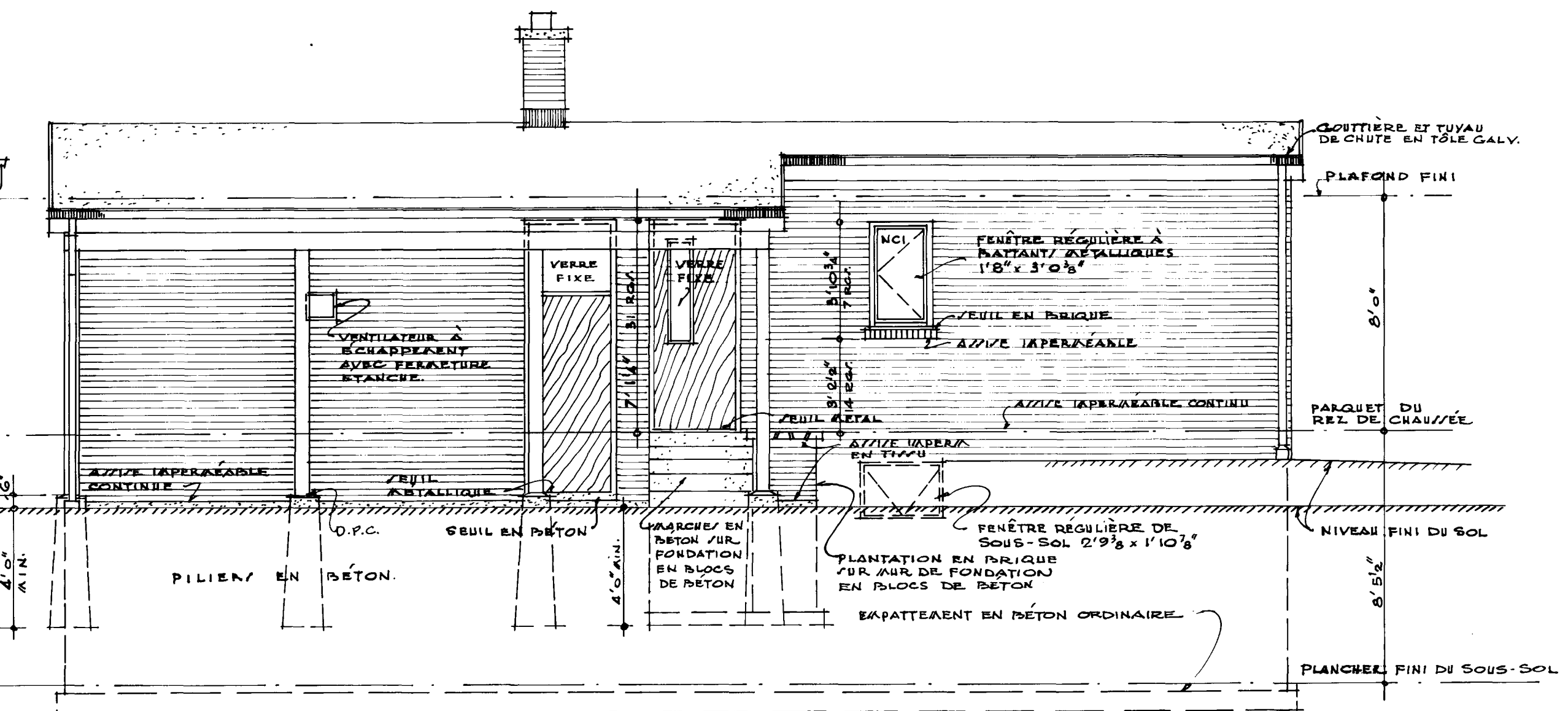
PLAN DU TERRAIN • NON À ÉCHELLE.
LE PROPRIÉTAIRE DOIT INDiquer L'ORIENTATION APPROXIMATIVE.

20-269 GENERAL 7
30/4/69
DATE: 1/1/69
ARCHITECT
EARL R. DUNLOP
DATE: 6 DEC. 1958
299^F 1 de 4
CENTRAL MORTGAGE AND HOUSING CORPORATION

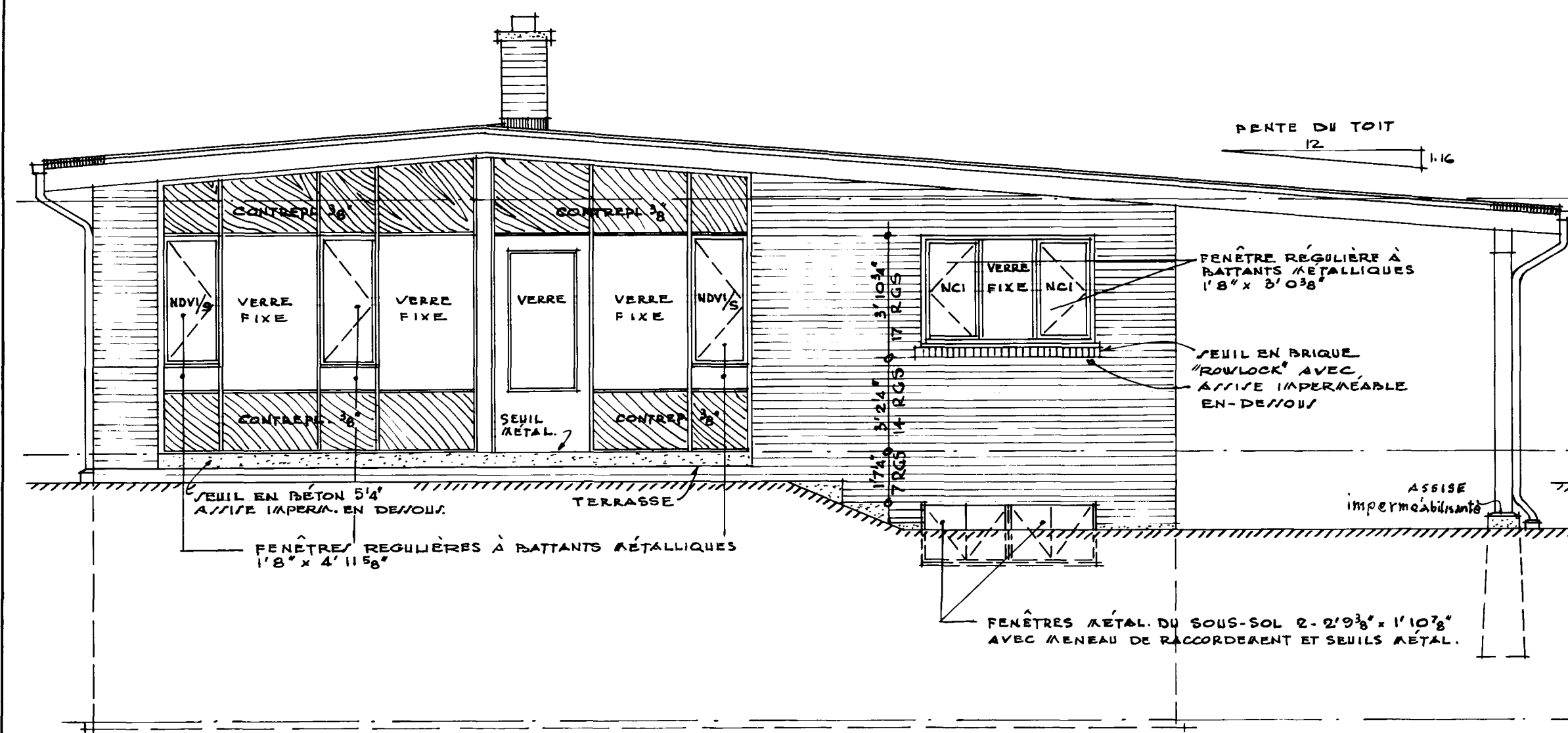


ÉLEVATION AVANT

ÉCHELLE: 1/4" = 1'-0"

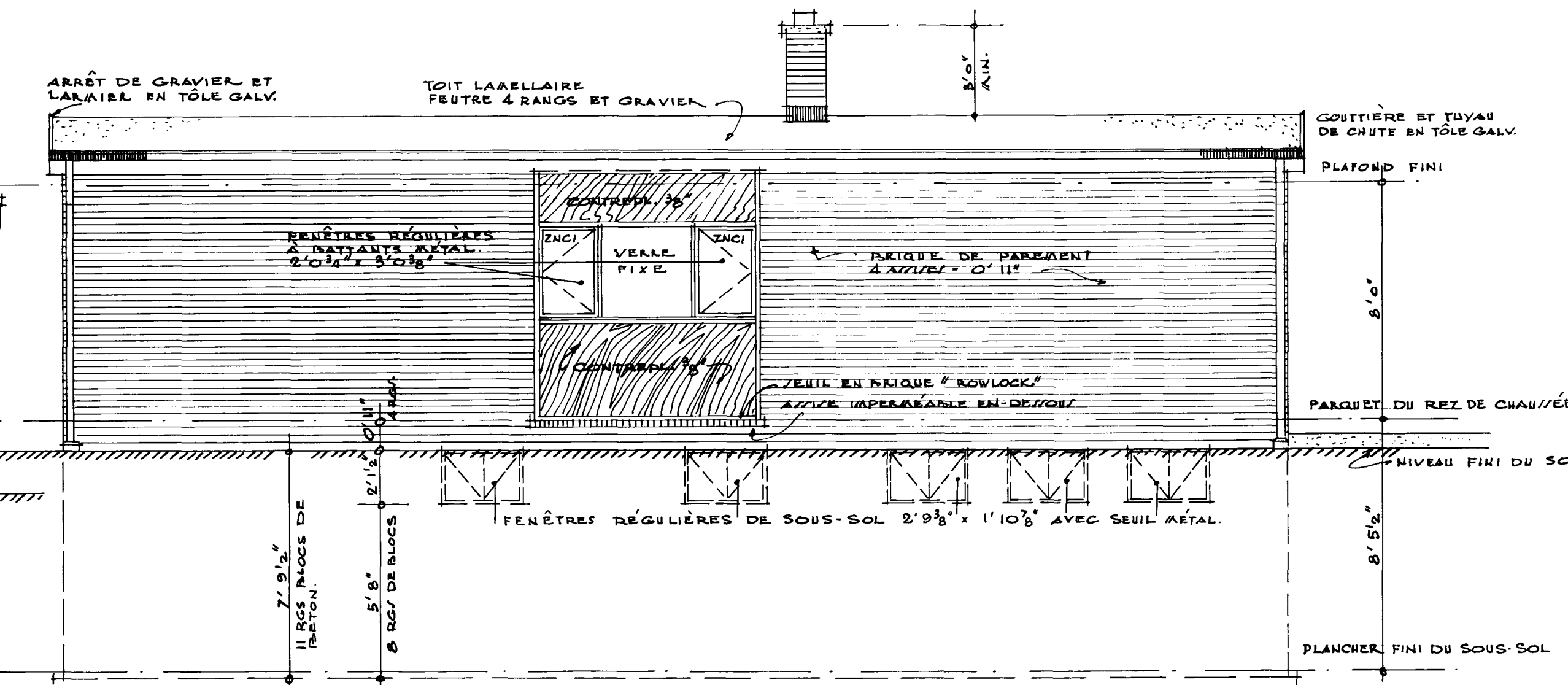


ÉLEVATION GAUCHE



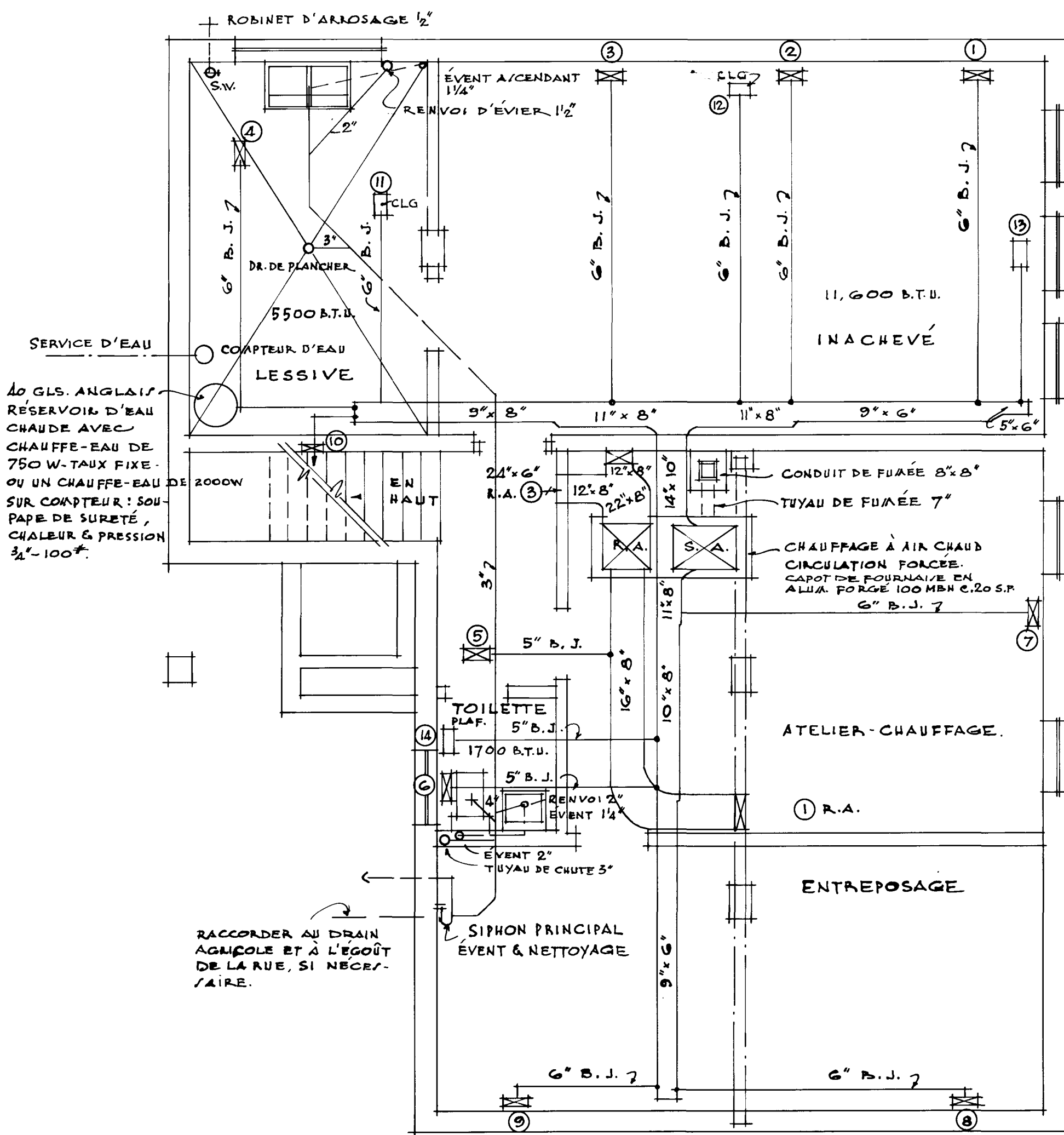
ÉLEVATION ARRIÈRE

ÉCHELLE: 1/4" = 1'-0"

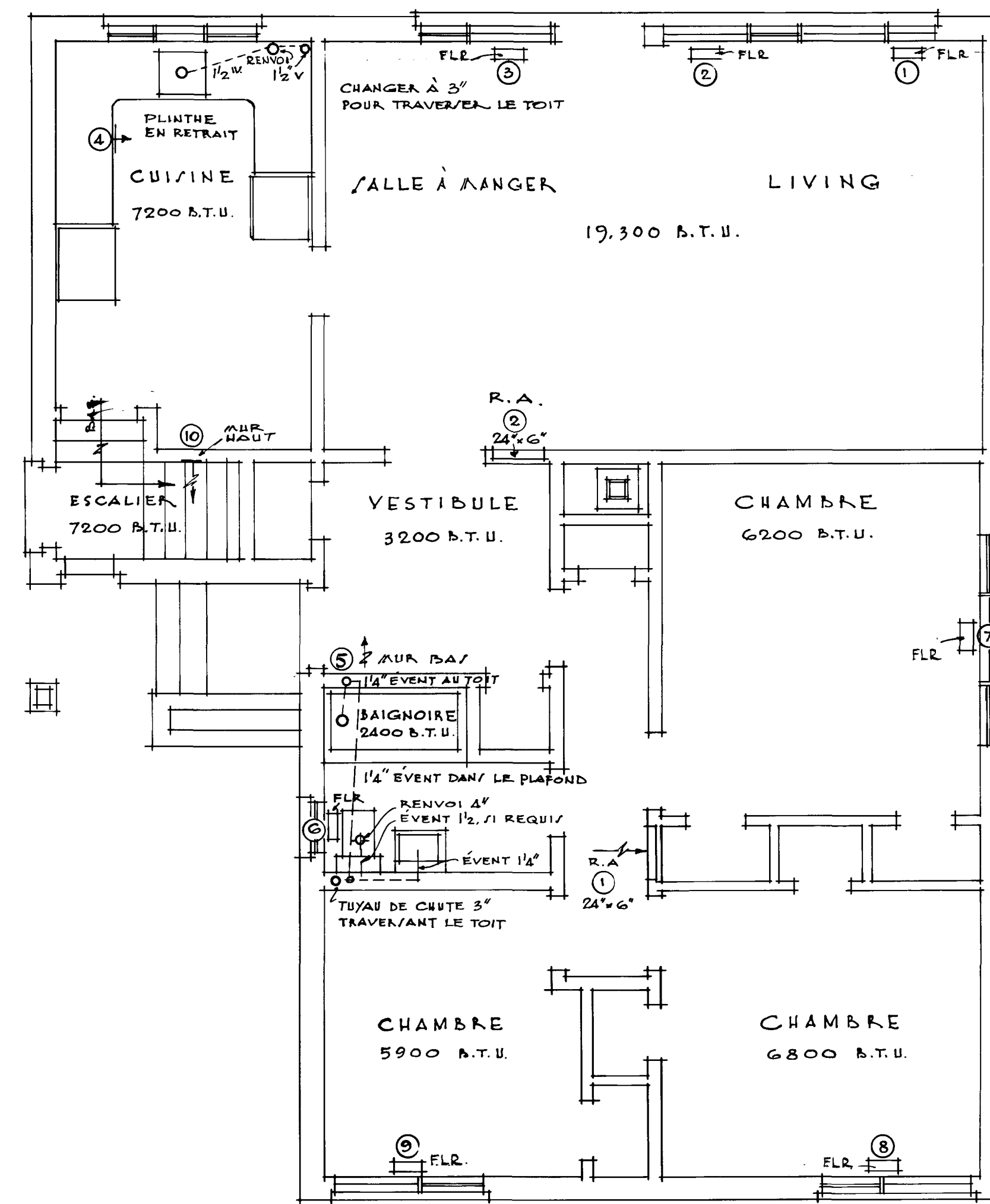


ÉLEVATION DROITE

28269 GENERAL		7
DATE	NHA. STDS. CHKD. BY	DATE
ARCHITECT		BY
EARL R. DUNLOP		
DATE 4 DEC. 1958		
DESIGN NO.		SHEET NO.
299 ^F		2 de 4
CENTRAL MORTGAGE AND HOUSING CORPORATION		



• PLAN DU SOUS-SOL ÉCHELLE: 1/4" = 1'0"



• PLAN DU REZ DE CHAUSSEE ÉCHELLE: 1/4" = 1'0"

REMARQUES.

CHAUFFAGE.
1. CE SYSTÈME DE CHAUFFAGE A ÉTÉ CALCULÉ POUR DONNER UNE TEMPÉRATURE DE 70°F. À L'INTÉRIEUR ALORS QUE LA TEMPÉRATURE EXTÉRIEURE EST À -10°F. POUR D'AUTRES TEMPÉRATURES, REVUE CORRE SUIT: -20°F. AJOUTER 15% AUX PERTES DE U.T.B. ET AU SYSTÈME DE CHAUFFAGE. -30°F. AJOUTER 30% AUX PERTES DE U.T.B. ET AU SYSTÈME DE CHAUFFAGE.

2. PRÉVOIR TUYAU DE FUMÉE ROND DE 7" Ø.

3. INSTALLER DES RÉGULATEURS DE TIRAGE DANS TOUS LES BRANCHEMENTS D'APPROVISIONNEMENT ET DE RETOUR D'AIR. ISOLER TOUS LES CONDUITS DANS LES AIRES NON-CHAUFFÉES.

4. CE SYSTÈME, COMPRENANT TOUT L'ÉQUIPEMENT OU PIÈCES QUI EN FONT PARTIE, DOIT ÊTRE INSTALLÉ EN STRICTE CONFORMITÉ DU CODE LOCAL, PROVINCIAL OU NATIONAL, DES RÉGLEMENTS MUNICIPAUX OU DES RÉGLEMENTS QUI SONT D'APPLICATION.

ABBREVIATIONS:

M.V. REGISTRE MURAL HAUT
L.W. REGISTRE MURAL BAS
B.D. REGISTRE À LA PLINTHE
FLR. REGISTRE AU PLANCHER
CLG. REGISTRE AU PLAFOND
B.J. CONDUIT ENTRE SOLIVES
R.A. RETOUR D'AIR
S.A. AIR CHAUD.

6. DIMENSIONS MINIMUMS DE REGISTRE
CONDUIT ROND 6" AU PLAFOND 10" x 6"
PLANCHER - 4" x 12"
CONDUIT ROND 5" AU PLAFOND 8" x 6"
PLANCHER - 4" x 10"

SUIVRE LES RECOMMANDATIONS DE L'ASSOCIATION NATIONALE DU CHAUFFAGE À L'AIR CHAUD ET DE L'AIR CONDITIONNÉ, DU CANADA.

PLOMBERIE:

1. PRÉVOIR TUYAU 1/2" EAU CHAUDE ET EAU FROIDE, À TOUS LES APPAREILS.

2. RACCORD D'APPAREIL: RENVOI, ÉVENT, FROID, CHAUD
W.C. 4" 1 1/2" 1/2" -
LAVABO 1 1/2" 1 1/4" 3/8" 3/8"
EVIER OU CUVETTE 1 1/2" 1 1/4" 1/2" 1/2"
DE L'ÉVIER

ABBREVIATIONS:

S.W. ROBINET D'ARRÊT ET DE RENVOI
V. ÉVENT
W. RENVOI
C.O. REGARD DE NETTOYAGE.

4. LE SYSTÈME DE PLOMBERIE DOIT ÊTRE INSTALLÉ CONFORMÉMENT AU CODE NATIONAL, PROVINCIAL OU LOCAL EN VIGUEUR.

DATE 30/12/53 BY EARL R. DUNLOP
ARCHITECT

EARL R. DUNLOP

DATE 4 DEC. 1953

299^F 4 de 4

GENERAL MORTGAGE AND
BUILDING COMPANY